

## Compte rendu de la réunion du 14 septembre 2017

### Résumé

La 10<sup>e</sup> réunion du CNDSI, la première après les élections présidentielle et législatives du printemps 2017, a été l'occasion de :

- Réaffirmer le portage politique de notre politique de développement par la présence du Ministre et du secrétaire d'Etat.
- Clarifier nos priorités géographiques (Afrique et notamment Sahel) et sectorielles (santé, éducation, climat) en matière d'aide publique au développement.
- Discuter des moyens dédiés au développement, le Ministre rappelant la trajectoire fixée par le président de la République (APD à hauteur de 0,55% du RNB en 2022) ;
- Conforter le CNDSI comme lieu de concertation, notamment en amont du prochain CICID, le 5 février 2018.

La question des moyens a également été abordée sous l'angle de :

- la rédaction d'une stratégie pour mieux mobiliser les ressources fiscales des pays en développement,
- la création d'un groupe de travail semestriel du CNDSI devant proposer des recommandations afin d'analyser et améliorer la participation des entreprises françaises au développement des pays du Sud,
- la présentation des chiffres de l'aide publique au développement (APD) transitant par les organisations de la société civile en 2016.

Des échanges ont porté sur l'articulation entre la lutte contre la pauvreté dans les pays du Sud et la question climatique ; la mise en œuvre des objectifs de développement durable par la France ; les événements internationaux relatifs à la lutte contre le changement climatique, dont le sommet annoncé par le Président de la République le 12 décembre prochain ; l'exercice de revue par les pairs de la politique de développement de la France depuis 2013 (OCDE).

### Calendrier

- Septembre 2017 – Janvier 2018 : réunions du Groupe de travail sur la contribution du secteur privé français au développement des pays du Sud (1<sup>ère</sup> réunion : le 26/09/2017)
- 12 décembre 2017 : Sommet Climat post-Cop21
- 20 décembre 2017 : 11<sup>e</sup> réunion du CNDSI
- Décembre 2017 – Février 2018 : concertation en vue du CICID

La 10<sup>ème</sup> réunion du Conseil national de la coopération et de la solidarité internationale (CNDSI) s'est tenue le 14 septembre 2017 sous la présidence du Ministre puis du secrétaire d'Etat.

### 1° Discours introductif du Ministre

Le Ministre a salué les membres du CNDSI et les a remerciés pour leur implication au sein d'une instance qui a démontré son utilité dans la préparation des grandes échéances concernant notre politique de développement. Il s'est en particulier réjoui de la présence de Mme Monica Michel, députée des Bouches du Rhône, désignée la veille par le président de l'Assemblée nationale pour siéger au sein du collège parlementaire. Il a souligné qu'en ouvrant lui-même les travaux du conseil, qui jusqu'alors avait toujours été présidé par le secrétaire d'Etat chargé du Développement, il souhaitait confirmer qu'il était lui-même investi de ce domaine dans le nouveau gouvernement, en binôme avec son secrétaire d'Etat comme pour tous les autres sujets relevant de sa compétence, mais sans le déléguer à quelqu'un d'autre et en le positionnant donc au centre de l'action de son ministère. Le Ministre a confirmé souhaiter préserver et renforcer cet état d'esprit qui a présidé aux travaux antérieurs, au service de la politique de développement et de solidarité internationale. A ce titre, la concertation organisée en amont du CICID 2016 servira d'exemple en vue de la réunion d'un CICID prévue le 5 février 2018 dans l'esprit du Document d'orientation relatif au partenariat entre le MEAE et la société civile..

Le caractère inédit du collège de personnalités étrangères répond au souci de mieux prendre en compte le regard des pays bénéficiaires de notre politique de développement.

Le Ministre a ensuite rappelé que l'Afrique était notre priorité géographique. La détermination de la France à soutenir l'effort collectif des pays de la région s'est exprimée : 1) au sein du G5 Sahel, dans une stratégie de sécurité collective qui doit faire largement la place au développement ; 2) par l'institution d'un Conseil présidentiel pour l'Afrique (CPA), composé de onze personnalités engagées ; 3) par le lancement de l'Alliance pour le Sahel le 13 juillet dernier à Paris, avec nos partenaires allemand et européens, dans la continuité de l'effort du G5 Sahel. En France, c'est l'AFD qui sera principalement mobilisée pour mettre en œuvre le plan d'action de l'Alliance. Un envoyé spécial pour le Sahel a été nommé.

La volonté des cinq pays du G5 Sahel d'assurer eux-mêmes leur propre sécurité coïncide avec la mise en œuvre d'un plan de développement prévoyant un temps de retour rapide des projets.

En réponse à une intervention de Christine Andela (Collège des personnalités étrangères), le Ministre a clarifié la mission du CPA, créé avant tout pour préparer le discours du Président de la République sur l'Afrique. Le CNDSI reste le cadre institutionnel de dialogue sur la politique de développement.

La santé, l'éducation et le climat ont ensuite été mis en avant par le Ministre en tant que priorités sectorielles, avec l'annonce que la composante bilatérale de l'aide retrouvera une part plus importante

Concernant le climat d'abord, il s'agit bien sûr de la mise en œuvre de l'Accord de Paris. La France tient une place singulière dans la diplomatie du changement climatique depuis le succès de la COP21. Elle maintiendra cette dynamique, en réunissant le 12 décembre prochain un sommet du niveau Chefs d'Etat marquant le second anniversaire de la COP21. Quatre cibles ont été définies par le CICID du 30 novembre 2016: 5 milliards d'euros d'engagements AFD annuels d'ici 2020 (contre 3 aujourd'hui) ; 50 % de financements à co-bénéfice climat (avec pour objectif final d'atteindre les 100 %, à discuter au prochain CICID) ; 3 Mds € pour les énergies renouvelables sur la période ; enfin, 1 Mds € pour l'adaptation des pays au changement climatique.

Sur le thème de l'éducation, le Ministre a rappelé l'ampleur du défi à relever (d'ici 2030, 450 millions d'enfants supplémentaires devront être scolarisés en Afrique subsaharienne) et souligné les incidences positives d'un engagement dans le domaine éducatif pour la lutte contre l'obscurantisme et le fanatisme, pour le renforcement de la Francophonie et pour le développement du capital humain nécessaire aux défis du 21ème siècle. L'accès des filles et adolescentes à une éducation de qualité jusqu'à la fin du secondaire fera l'objet d'une attention particulière. La conférence de reconstitution des ressources du Partenariat mondial pour l'éducation en février 2018, seul fonds multilatéral de financement uniquement dédié à l'éducation, est une opportunité et une exigence pour la France. Le Ministre a évoqué un « réengagement français » en matière d'éducation mondiale à l'occasion de la reconstitution de ce fonds.

La santé constitue une troisième priorité sectorielle, traduite par des engagements répétés et reconnus. Les défis restent immenses, que ce soit la lutte contre les grandes pandémies ou l'importance de mettre en place les politiques sanitaires nécessaires au développement. En tant que deuxième contributeur au fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, la France y a versé plus de 4,8 milliards d'euros depuis 2002. Son engagement passe aussi par son soutien à l'ONUSIDA.

Pour financer ces priorités, le président de la République a confirmé l'objectif d'une APD s'élevant dans cinq ans à 0,55 % du RNB (passant donc de 8,5 Mds € en 2017 à presque 15 Mds € en 2022). C'est un effort considérable dans le contexte budgétaire contraint. Le Ministre a reçu une lettre de mission pour présenter une trajectoire d'augmentation des crédits devant permettre d'atteindre cette cible en 2022.

Cette trajectoire devra être l'occasion de rééquilibrer les prêts et les dons ainsi que l'aide multilatérale et bilatérale.

En réponse à une intervention de Philippe Jahshan (Coordination SUD), le ministre a confirmé :

- l'objectif d'augmenter la part de l'APD transitant par les organisations de la société civile (OSC), le Ministre ayant conscience que la part qu'y consacre la France est « faible » ;

- la nécessité de corriger le « décrochage » de notre pays en matière d'aide au développement, notamment suite à la coupe budgétaire annoncée cet été. Il convient de conserver à long terme le cap du 0,7 % (de 0,55 % n'étant qu'une étape intermédiaire en 2022). La trajectoire budgétaire 2018-2022 sera communiquée lors du CICID ;
- la prise en compte du cadre des ODD, par exemple au travers d'une feuille de route rattachée au CICID de 2018.

Le Ministre a conclu en encourageant un changement de méthode, valorisant davantage les contributions de chaque acteur, dans une exigence de décloisonnement, pour plus d'unité et plus de cohérence. Le Conseil lui est apparu dans cet esprit, un exemple réussi qu'il convient de préserver (la valorisation du collège des personnalités étrangères est attendue, comme rappelé par Christine Andela, qui a déploré la faiblesse de l'écho du CNDSI dans les pays bénéficiaires).

### **2° La mise en œuvre de l'Agenda 2030**

La déléguée interministérielle pour le développement durable (Laurence Monnoyer-Smith) a rendu compte de la 2e édition du Forum politique de haut niveau (FPHN) organisé en juillet à New York. Il s'agissait de la première session examinant en détail un groupe d'ODD : 1 (pauvreté), 2 (faim, agriculture durable), 3 (bien-être et santé), 5 (égalité des genres), 9 (infrastructure, innovation), 14 (océans) et 17 (partenariats)

Les éléments saillants à en retenir sont : la participation en hausse avec 2 400 représentants de la société civile (dont une dizaine de Français), 600 du secteur privé, 180 événements-parallèles et 43 pays présentant une revue nationale volontaire ; un discours inspirant du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, replaçant les ODD dans le cadre de la mondialisation et des relations multilatérales ; des rappels réguliers sur le lien étroit entre Agenda 2030 et Accord de Paris (notamment lors d'un événement parallèle co-organisé par la France, l'Italie et le Luxembourg, avec un grand succès). La déléguée interministérielle a fait état de la qualité variable des présentations des 43 pays rapportant cette année, et a cité le Danemark en exemple de bonnes pratiques (ODD intégrés dans les budgets de chaque ministère du fait de la mobilisation de son ministre des Finances).

Les membres du CNDSI ont salué la qualité du rapport France, qui distingue clairement la mise en œuvre de l'Agenda par la France sur son territoire et dans le cadre de la coopération internationale (Patrick Caron, CIRAD). André Thomas (Force Ouvrière) a cependant regretté l'absence de la dimension européenne dans ce document ainsi que des enjeux migratoires. Ils ont insisté sur l'intérêt pour la France de saisir toutes les opportunités de ce cadre multilatéral : pour identifier les modèles inspirants, comme ceux des Etats scandinaves (Geneviève Tardieu, ATD Quart Monde) ; pour diffuser les expertises françaises au-delà de nos pays d'intervention classiques en priorisant une entrée « Francophonie » (Rolando Arellano, Pétrou).

Cyrille Pierre (directeur du développement durable) a souligné le potentiel unique de l'Agenda 2030 pour la France, en raison de la présence active de cette dernière dans les enceintes et les organisations internationales, mais également de sa capacité à peser, avec un opérateur de premier plan, l'AFD, qui fait de la réalisation des ODD l'une de ses priorités d'intervention. Le MEAE a 5 axes de travail :

1. Veiller à un multilatéralisme efficace avec la notion de « monde en commun » (slogan de l'AFD)
2. Intégrer le cadre ODD dans tous fonds et agences multilatéraux malgré les difficultés liées au cloisonnement des sujets ;
3. Veiller à la mise en œuvre des ODD par les partenaires de la France dans leur politique nationale ;
4. Mettre en avant les coalitions d'acteurs ;
5. Intégrer les ODD dans la stratégie APD et l'action de l'AFD.

Selon Cyrille Pierre, si la France est engagée dans la mise en œuvre des 17 ODD à l'international, sa valeur ajoutée est plus importante sur les objectifs liés à l'environnement et au changement climatique, à la santé, à l'éducation et à l'égalité femmes-hommes.

Laurence Monnoyer Smith a également insisté sur la mise en musique des acteurs français autour de l'Agenda 2030 : 1) rôle des ministères pilotes, en associant étroitement les OSC ; 2) groupe de travail lancé au sein du conseil national de l'information statistique, chargé de définir un jeu d'indicateurs de suivi de la mise en œuvre des ODD adapté à la France ; 3) diffusion de la connaissance des ODD aussi sur les territoires.

Laurence Monnoyer-Smith a ensuite évoqué l'événement du 25 septembre pour marquer le deuxième anniversaire de l'Agenda. Ce sera le coup d'envoi de la préparation du prochain FPHN par l'organisation d'ateliers portant sur la mise en œuvre des 6 ODD qui seront examinés en 2018 (6-eau, 7-énergie, 11-villes et territoires, 12- consommation et production et 15 - biodiversité et écosystèmes terrestres et 17-partenariats).

A également été partagée l'idée d'un événement parallèle sur les ODD, lors du Sommet Climat du 12 décembre.

Le MEAE (Cyrille Pierre) et l'AFD (Jérémie Pellet) ont insisté sur la nécessité d'une action qui intègre toutes les composantes du développement durable, économique, sociale et environnementale, notamment sur le caractère multidimensionnel de la pauvreté, sur les enjeux liés à la transition démographique, sur les liens entre la sécurité et le développement, sur les besoins de politiques sociales actives, ou encore la cohérence des politiques et les engagements vis-à-vis de l'APD et des moyens de mise en œuvre (pour un « Monde en commun »).

Barbara Harris White a relevé l'importance d'intégrer la recherche sur les technologies de l'avenir et les droits de propriétés.

Jocelyne Bougeard (AFCCRE) a mis en exergue l'incohérence entre les ambitions et les moyens mis à disposition des collectivités pour préserver leurs politiques de coopération internationale. Tony Ben Lahoucine (Réseaux régionaux multi-acteurs -RRMA) a souligné l'importance des initiatives locales, comme celle du RRMA Centraider (photographie des acteurs du territoire engagés dans les ODD) qui pourrait inspirer d'autres régions.

L'enjeu des financements a été repris par Frédéric Boyer (Croix rouge française), à travers l'exemple de l'aide bilatérale en Afrique dans le domaine de la santé, insuffisante au regard des besoins et des acteurs disponibles pour s'impliquer.

Patrick Caron (CIRAD) a pour sa part insisté sur le rôle clé des communautés scientifiques au travers d'une double mission : renforcer la présence des communautés scientifiques des PMA à l'international ; prendre une partie pleine et entière dans ces initiatives internationales.

Cyrille Pierre a entériné l'importance des coalitions d'acteurs non-étatiques au niveau transnational.

Khady Sakho Niang (FORIM) a insisté sur la dimension migratoire, qu'il conviendrait d'appréhender de manière positive, notamment en s'appuyant sur le rapport du CNDSI dédié à ce sujet. Elle regrette que l'enjeu majeur des sommets UE / Afrique soit devenu l'arrêt des migrations, en contradiction avec la cible 10.7 consacrée aux migrations et mobilités. Les orientations sécuritaires actuelles font craindre un recul sur ces questions. Le secrétaire d'État a rappelé la volonté partagée par le président de la République et l'Union européenne de limiter au maximum les tragédies en Méditerranée, en traitant les demandes d'asile sur l'autre rive. Il a également évoqué sa disponibilité pour travailler sur le potentiel des diasporas dont il se dit « persuadé que leur rôle n'est pas suffisamment pris en compte ».

Bernard Pinaud (CCFD Terre Solidaire) se dit surpris de voir disparaître l'engagement de la France sur la nutrition, la défense de l'agriculture paysanne et la sécurité alimentaire (en référence aux objectifs cités par Cyrille Pierre).

Julie Vaillé (IDDRI) a porté un plaidoyer pour positionner les ODD comme outil de pilotage de la performance de l'État. Elle a proposé qu'un recensement global soit mené sur la base des cibles des ODD afin d'identifier les priorités d'interventions. L'IDDRI a réalisé une étude à ce sujet, pointant les retards principaux de la France sur les domaines sociaux et pas seulement environnementaux. La France dispose déjà d'une stratégie nationale de développement durable (SNDD). Elle a également adopté en 2015 une loi sur les nouveaux indicateurs de richesse, dite Loi Sas, dont l'objectif affiché était d'évaluer la performance de la France au regard de dix indicateurs afin de nourrir le débat budgétaire. Chacun de ces dispositifs dispose d'indicateurs et de forums de concertations. Dans ce contexte, il faudrait faire converger les ODD et ces dispositifs pour qu'ils se renforcent.

Cette information rejoint l'argumentaire de Geneviève Tardieu (ATD Quart Monde) pour que l'accent soit mis sur la lutte contre la pauvreté à l'international mais aussi en France où le collectif Alerte est mobilisé pour que la France adopte l'objectif d'éradication de la pauvreté qui doit être considérée et évaluée par des indicateurs multi-dimensionnels. Si Geneviève Tardieu a effectivement noté une mobilisation plus importante de la société civile et des Etats membres lors du HLPF 2017, elle regrette que la France n'ait ni plan stratégique ni mécanisme de portage politique sur les ODD aussi forts que ceux d'autres Etats et ce deux ans déjà après l'adoption de l'Agenda 2030.

Julie Vaillé s'est aussi interrogée sur la bonne méthode pour que les ODD s'inscrivent dans la réalité des administrations, tout en s'appuyant sur un portage politique plus fort. Elle a posé la question du bon organe pour discuter de ce sujet (le CNDSI et le CNTE étant par nature dédiés à une politique et insuffisamment « globaux »).

Le Secrétaire d'État s'est dit sensible à ces éléments de méthodologie ; il a évoqué la possibilité d'un document budgétaire qui identifierait les moyens ministériels fléchés vers les ODD (un « jaune ») dans le cadre des discussions sur les projets de loi de finance.

### **3° Elaboration du mémorandum (CAD OCDE)**

Cyrille Pierre (DDD) a introduit ce document de redevabilité important, qui contribue à la revue de la politique de coopération au développement de la France par les pairs du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE.

Il s'agit d'un travail mené conjointement par la Direction générale de la mondialisation, la Direction générale du Trésor (DGT) et l'AFD.

Les étapes de cette revue sont : 1) transmission du mémorandum à l'OCDE, fin octobre ; 2) consultations menées par les examinateurs à Paris et dans deux pays bénéficiaires de notre aide, en fin d'année ; 3) restitution des conclusions de la revue en séance plénière du CAD, le 6 juin 2018.

Comme les procédures le prévoient, un rapport parallèle et indépendant de la société civile adressé au CAD est en cours d'élaboration par Coopération SUD.

Le projet de rapport rend compte des évolutions de la politique de coopération au développement depuis 2013, date de la précédente revue. Conformément aux lignes directrices du CAD, il est divisé en sept chapitres, qui répondent à des indicateurs précis.

Il met l'accent sur la prise en compte des ODD dans les stratégies sectorielles et transversales de la coopération au développement de la France ; la réaffirmation de la priorité géographique

africaine ; la priorité accordée à la lutte contre le dérèglement climatique et la dynamique d'élaboration et de renouvellement des cadres stratégiques visant à orienter la réponse à apporter aux situations de fragilité et à préciser la stratégie française en matière d'aide multilatérale.

Ce projet de rapport a été transmis aux membres du CNDSI le 5 septembre. Ils peuvent envoyer des contributions écrites jusqu'au 30 septembre.

Claire Fehrenbach (Oxfam) constate que le rapport français plaide pour une APD à 0,7% dans les meilleurs délais alors que la cible fixée pendant le quinquennat n'est que de 0,55%. Elle rappelle que la TTF est un levier important pour arriver rapidement à 0,7%. La France doit affirmer plus fortement le nécessaire rééquilibrage entre prêts et dons pour que les PMA bénéficient de l'aide française.

Au-delà, une attente d'effectivité et le nécessaire adossement de moyens ont été soulignés par plusieurs membres du CNDSI, afin que le mémorandum ne se limite pas à « un exercice de communication ». Philippe Jahshan (Coordination SUD) a pris pour exemples la différenciation géographique de l'aide, que la batterie d'outils aujourd'hui existante ne permet pas d'atteindre. Tony Ben Lahoucine (RRMA) a souligné le paradoxe entre valorisation des financements publics d'une part (p. 47) et coupes budgétaires estivales d'autre part.

Aurélie Gal-Regniez (Equilibres & Populations) a abondé dans ce sens au sujet du genre et des droits sexuels et reproductifs (DSR) présenté comme levier transversal dans le rapport, sans moyens adossés. Elle demande comment le gouvernement compte accélérer l'investissement de la France sur ces enjeux.

Le secrétaire d'Etat a réagi en se référant à la réunion informelle des ministres du développement à Tallin, lors de laquelle la France a apporté son soutien de principe aux initiatives des pays du Nord en matière d'égalité H/F et de DSR. La France doit revoir les moyens qu'elle consacre à ce sujet (avec une attention particulière sur les actions à co-bénéfice genre).

Des oublis ont par ailleurs été repérés dans le mémorandum:

- L'observatoire des politiques de développement, dont le mauvais fonctionnement est regretté (Philippe Jahshan). Le Secrétaire d'Etat a répondu que cette instance serait prochainement réunie.
- L'absence de stratégie gouvernementale claire sur la mise en œuvre des ODD (Philippe Jahshan) ;
- L'ambition de politiques cohérentes pour le développement, affirmée dans la Loi de 2014 ; seul l'exemple de la cohérence entre commerce et changement climatique est cité en page 8, comme repéré par Emmanuel Poilane (CRID) qui a dénoncé à titre de contre-exemple, le CETA dont les études indépendantes ont démontré qu'il posait des risques

en termes de lutte contre le changement climatique. Le Secrétaire d'Etat a répondu en rappelant l'application « provisoire » (avant ratification) de l'accord de libre-échange dès le 21 septembre 2017 et en appelant à l'intelligence collective pour trouver les solutions d'une mise en œuvre prenant en compte les enjeux Climat. Il a annoncé que la France exigera plus de transparence lorsque la Commission européenne négociera ce type de traités. Sur le même sujet, une formulation malheureuse sur la non-compétence du CNDSI en matière de commerce et de protection sociale a été relevée par Philippe Jahshan ; le secrétaire d'Etat a rappelé l'existence d'une instance de dialogue dédiée au commerce extérieur qu'il ne serait pas opportun de « doubler » via le CNDSI. Les ONG françaises, par la voix de Coordination SUD, ont demandé la création d'un organisme indépendant qui puisse rendre compte des cohérences et incohérences entre les politiques publiques en faveur du développement.

- La valorisation des formes d'engagement volontaires, contribution à la présence française humaine, compétente et désintéressée dans le respect des dynamiques locales (Guillaume Nicolas, CLONG Volontariat).
- L'économie informelle, dont on ne devrait pas rendre compte uniquement sous un angle négatif, alors qu'elle joue un rôle important dans de nombreux pays (Adrien Akouété, Togo).

Christine Andela (Cameroun) a souligné l'attente de la société civile africaine vis-à-vis de cette revue par les pairs. Il pourrait s'agir d'une bonne opportunité, à encourager par la France, pour redynamiser le mécanisme africain d'évaluation par les pairs (le MAEP).

Le secrétaire d'Etat a conclu la séquence en rappelant le contexte des coupes budgétaires estivales, conséquence de l'héritage laissé par le précédent gouvernement. L'engagement pour une trajectoire permettant d'atteindre 0,55 % en 2022 reste intact.

#### **4° Elaboration d'une stratégie « fiscalité et développement »**

Pierre Gaudin (Direction générale du Trésor) a explicité le projet de stratégie française sur la fiscalité et le développement, qui sera suivi d'un plan d'action inter-administrations. Les engagements d'Addis Abeba, les travaux du FMI et du G20 ont permis des avancées importantes.

L'effort à faire reste considérable : si les recettes fiscales ont progressé dans les pays en développement depuis le début des années 2000, ces avancées restent globalement limitées et ne concernent pas les PMA, inégales selon les pays et les obstacles demeurent importants, notamment le poids toujours élevé de l'économie informelle et de la corruption.

Dans les économies en développement, les grands objectifs à promouvoir sont: l'élargissement des assiettes fiscales, le renforcement du recouvrement de l'impôt, la lutte contre la corruption,

l'amélioration de la gouvernance, l'utilisation des technologies modernes de paiement pour renforcer les finances publiques.

Cela induit plusieurs axes d'action: réduire la place de l'économie informelle, en s'inspirant par exemple des outils utilisés par plusieurs pays d'Europe du Sud ; étendre la fiscalité foncière, par le développement des recensements, cadastres et titres de propriété ; mobiliser les nouvelles technologies de paiement en forte croissance (téléphone notamment), pour y asseoir des prélèvements obligatoires et fiabiliser les circuits de la dépense publique ; promouvoir des prélèvements à assiette large et à taux faible, pour minimiser les distorsions et limiter les incitations à l'évasion fiscale ; accroître la transparence du système fiscal...

Le projet de stratégie prévoit également un travail d'impulsion au niveau des enceintes multilatérales (G20, Union européenne) à propos du chantier de lutte contre l'évasion fiscale internationale et pour la transparence fiscale. La France compte pousser une meilleure articulation entre FMI, Banque mondiale et OCDE sur ces enjeux et intégrer systématiquement le sujet dans ces enceintes.

Les actions de coopération en matière de finances et de gestion publiques, les missions d'appui à la gouvernance et les actions de formation doivent évoluer dans ces optiques.

Pour Cyrille Pierre (DDD) cette stratégie sera au bénéfice de cinq transitions :

- du secteur informel vers l'économie formalisée ;
- de la fiscalité indirecte vers la fiscalité directe ;
- du central vers le local ;
- de l'opacité vers la transparence ;
- ainsi que la transition numérique.

Les membres du CNDSI ont salué ce projet de stratégie très attendu.

L'approche donnée au secteur informel n'apparaît pas totalement adaptée selon Adrien Akouété (Togo), Soukeyna Ndiaye Ba (Sénégal) ainsi que Hélène Valade (MEDEF). Une approche plus inclusive comprenant la lutte contre la corruption et l'engagement sociétal des entreprises est une condition à l'accompagnement de la transition du secteur informel. L'administration a pris bonne note de la nécessité de ne pas « brutaliser » celui-ci.

Claire Fehrenbach (Oxfam) et Julie Vaillé (IDDRI) ont pointé des manques de précisions sur les moyens, potentiels obstacles (dont l'évasion fiscale) et objectifs (fléchage des ressources collectées, impact attendu, quelles contributions complémentaires et de qui...) de l'amélioration de la mobilisation des ressources intérieures : ce n'est pas parce que les ressources nationales augmentent qu'elles vont vers les secteurs sociaux. Claire Fehrenbach appelle donc le gouvernement à prévoir un volet « dépenses » dans sa stratégie en plus des enjeux de collecte.

Adrien Akouété (Togo) a évoqué pour sa part l'intérêt de traiter de la question des marchés publics.

La question de la conditionnalité a été évoquée, Cyrille Pierre rappelant que le dispositif France était particulièrement sensible au risque du « less for less » pour les mauvais élèves de la performance publique (cercle vicieux).

Bernard Pinaud (CCFD) a évoqué le plaidoyer de nombreux acteurs (ONG, syndicats, pays du Sud) pour qu'un tel sujet soit traité au niveau de l'ONU (avec la création d'un comité intergouvernemental sur la fiscalité internationale) et pas seulement dans le cadre des pays de l'OCDE. Les décisions relatives à la fraude fiscale discutées au sein de l'OCDE ou par le G20 excluent de fait les pays pauvres. En outre, Bernard Pinaud rappelle que le poids moyens des recettes publiques dans les PMA n'atteint que 15% du PIB contre une moyenne de 40% dans les pays OCDE. Cyrille Pierre a souligné à cet égard que les principales avancées acquises ces dernières années sur ce sujet ont été largement aiguillonnées par le G7 et le G20, faisant montre d'une plus grande efficacité que l'ONU en la matière.

Claire Fehrenbach et Adrien Akouété ont évoqué l'importance de la méthode de pilotage dans les pays concernés par la stratégie, en partageant quelques illustrations : nécessité de contre-pouvoirs, inscription d'un reporting public par pays, évaluation a posteriori en associant la société civile.

Pierre Gaudin a invité le CNDSI à lui transmettre des éléments écrits d'ici le 11 octobre. Il reconnaît l'importance des contre-pouvoirs et cite le renforcement de l'indépendance des cours des comptes comme bonne pratique. Cyrille Pierre annonce que les jumelages en la matière seront renforcés. Pierre Gaudin rappelle que l'AFD a un objectif d'augmenter ses activités en matière de gouvernance à 800M€ d'ici 2020

### **5° Points d'information**

L'administration (Emmanuel Puisais-Jauvin, directeur général adjoint de la mondialisation, et Michel Tarran, délégué pour les relations avec la société civile et les partenariats) a conclu la réunion par plusieurs points d'information.

### **Événements 2017 dédiés à la lutte contre le changement climatique**

- La semaine du climat en marge de l'AGNU du 18 au 24 septembre à New York. La société civile y joue un rôle central en maintenant la question climatique au sommet de l'agenda mondial.

- La pré-COP à Nadi (Fidji) en octobre. Cette réunion informelle organisée par la présidence fidjienne réunira une trentaine de pays pour discuter des priorités politiques de la COP23.
- La COP23 en Allemagne, sous présidence fidjienne, du 6 au 17 novembre, sera cruciale car elle devra arrêter les modalités du dialogue de facilitation, qui doit aboutir au relèvement de l'ambition et faire avancer les négociations en vue de l'adoption, lors de la COP24 en décembre 2018, du paquet de règles d'application de l'Accord de Paris.
- Le Sommet du 12 décembre, deux ans après la COP21, annoncé par le Président de la République, vise à se concentrer sur la mobilisation des financements et la réorientation des investissements afin de maintenir la dynamique positive née à Paris. La liste des invités, arrêtée par l'Élysée qui pilote l'organisation du sommet, fera une place importante aux acteurs non-étatiques.

Le projet de Pacte mondial pour l'environnement, lancé par le Président de la République le 24 juin 2017, vise à combler l'absence de texte international contraignant rassemblant les principes fondamentaux du droit de l'environnement. Il s'inscrit dans la continuité du premier Sommet de la Terre et de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement de 1992 complétée par la Déclaration de Rio+20 (2012). Le texte, préparé par des juristes français et internationaux, fera l'objet de négociations inclusives. En marge de l'AGNU, E. Macron a parrainé un événement visant à promouvoir ce pacte avec l'objectif d'aboutir au vote d'une résolution par l'AGNU.

### **APD bilatérale transitant par les organisations de la société civile**

Le Ministère s'est engagé à faire un point annuel sur l'APD transitant par la société civile.

Selon les données du CAD de l'OCDE, la part de l'APD bilatérale française à destination des organisations de la société civile (française, locale et internationale) a fortement évolué de 1,80 % en 2012 à 3,80 % en 2016. Ces données apparaissent cependant sous-évaluées d'après une enquête plus précise menée par le MEAE selon laquelle cette part atteindrait 4,48 % en 2016 (220 984 865 €).

Cette étude interne permet également de réaliser un focus sur les seules ONG françaises : 3,20 % en 2016 (157 M€ environ).

Les résultats sur l'année 2017 seront consolidés lors du premier semestre 2018 en essayant d'effacer le hiatus constaté avec les données de l'OCDE.

La base de données brute issue de l'étude interne du MEAE est disponible en ligne sur le site [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr)

Philippe Jahshan rappelle que le taux d'APD transitant par les OSC en 2016, malgré une hausse, fait que la France reste parmi les plus mal classés de l'OCDE. Le DOP MEAE/OSC a intégré la cible des 12% (moyenne pays de l'OCDE) mais aucune trajectoire n'a été proposée, ce qui devra être précisé. Il s'est par ailleurs inquiété sur l'impact de la coupe de 136 M€ de la ligne APD en juillet 2017 sur le financement, déjà faible, aux ONG.

**Groupe de travail du CNDSI**

Le groupe de travail sur la contribution du secteur privé au développement, va pouvoir démarrer dès septembre sous la coprésidence de Mme Elodie Aissi (CFDT) et de M. Jean Louis Bancel (Crédit coopératif). Il fait écho à la volonté affichée par la France de faire intervenir davantage le secteur privé dans les projets de développement.

La coprésidence a défini plusieurs questions de travail qui doivent encore être validées en bureau :

- Quelle intervention du secteur privé dans les actions de développement durable relatives aux infrastructures, à l'agroalimentaire, à la santé ? Quel lien avec la capacité d'épargne des Français ou le développement de l'ingénierie des opérateurs financiers privés ?
- Quelles conditionnalités mettre à l'intervention du secteur privé dans le développement en termes de résultats pour le développement durable, de responsabilisation des entreprises d'un point de vue social, environnemental et fiscal, de transparence des démarches et d'appropriation par les différentes parties prenantes, en France comme dans les pays partenaires.

Les recommandations produites par le CNDSI en réponse à ces questions, pourront aussi intégrer une dimension européenne.

Le secrétaire d'Etat a conclu la séance en soulignant la qualité des débats et en donnant RDV au CNDSI pour sa prochaine session plénière, le 20 décembre 2017.

**Annexe : Participants à la réunion**

Participants à la 10e réunion du CNDSI						
Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères	Monsieur	<b>Le Drian</b>	Jean-Yves			
Secrétaire d'état auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères	Monsieur	<b>Lemoine</b>	Jean-Baptiste			
	M/Mme	Nom	Prénom	Titre	Organisation	Participation
Collège parlementaire	Madame	<b>Michel</b>	Monica	Députée	Assemblée Nationale	X
Collège des ONG	Monsieur	<b>Asali</b>	Sami	Chargé de mission	Coordination Sud	X (observateur)
Collège des ONG	Monsieur	<b>Boyer</b>	Frédéric	Direction des opérations	Croix Rouge française	X (suppléant)
Collège des ONG	Madame	<b>Caley</b>	Marie-Pierre	Directrice générale	ACTED	X
Collège des ONG	Madame	<b>Coupez</b>	Carole	Présidente	Plateforme Educasol	X
Collège des ONG	Madame	<b>Fehrenbach</b>	Claire	Directrice générale	OXFAM France	X
Collège des ONG	Madame	<b>Gal-Régniez</b>	Aurélié	Directrice exécutive adjointe	Equilibre et Population	X
Collège des ONG	Monsieur	<b>Jahshan</b>	Philippe	Président	Coordination Sud	X
Collège des ONG	Monsieur	<b>Lapeyre</b>	Renaud	Responsable des programmes	WWF France	X
Collège des ONG	Monsieur	<b>Nicolas</b>	Guillaume	Vice Président	CLONG Volontariat	X
Collège des ONG	Monsieur	<b>Pinaud</b>	Bernard	Délégué général	CCFD-Terre Solidaire	X
Collège des ONG	Monsieur	<b>Poilane</b>	Emmanuel	Président	CRID	X
Collège des ONG	Madame	<b>Sakho-Niang</b>	Khady	Membre du CA	FORIM	X
Collège des ONG	Monsieur	<b>Simon</b>	Benoit	Vice président	Association 4D	X
Collège des ONG	Madame	<b>Sivignon</b>	Françoise	Présidente	Médecins du Monde	X
Collège des ONG	Madame	<b>Tardieu</b>	Geneviève	Déléguée aux relations internationales	ATD Quart Monde	X
Collège des collectivités territoriales et des réseaux régionaux multi-acteurs	Monsieur	<b>Ben Lahoucine</b>	Tony	Président de CENTRAIDER	RRMA	X
Collège des collectivités territoriales et des réseaux régionaux multi-acteurs	Madame	<b>Bougeard</b>	Jocelyne	Adjointe au Maire de Rennes et Vice-Présidente de l'AFCCRE	AFCCRE	X
Collège des collectivités territoriales et des réseaux régionaux multi-acteurs	Madame	<b>Guibert</b>	Martine	VP Région Auvergne Rhône Alpes	Association des Régions de France	X
Collège des collectivités territoriales et des réseaux régionaux multi-acteurs	Monsieur	<b>Henou</b>	Felix	Chargé de mission	AFCCRE	X (observateur)
Collège des collectivités territoriales et des réseaux régionaux multi-acteurs	Monsieur	<b>Letonturier</b>	Simon		Association des Départements de France	X (Suppléant)
Collège des collectivités territoriales et des réseaux régionaux multi-acteurs	Monsieur	<b>Martin</b>	benoît	Adjoint au maire de Bordeaux	Association des Maires de France	X (Suppléant)
Collège des collectivités territoriales et des réseaux régionaux multi-acteurs	Monsieur	<b>Ries</b>	Roland	Sénateur Maire de Dunkerque, Président de Cités Unies France	CUF	X
Collège des collectivités territoriales et des réseaux régionaux multi-acteurs	Madame	<b>Sevrin</b>	Geneviève	CUF	Directrice CUF	X (observateur)
Collège des collectivités territoriales et des réseaux régionaux multi-acteurs	Monsieur	<b>VEYRI</b>	Timour	Directeur de cabinet de Patrick Klugman	Association des maires des grandes villes de France	X (Suppléant)
Collège des collectivités territoriales et des réseaux régionaux multi-acteurs	Monsieur	<b>WIT</b>	Nicolas	Directeur adjoint	CUF	X (observateur)

	M/Mme	Nom	Prénom	Titre	Organisation	Participation
Collège d'organismes universitaires scientifiques et de formation traitant des questions de développement	Madame	<b>Vaillé</b>	Julie	Chercheuse "financement du développement"	IDDRI	X
Collège d'organismes universitaires scientifiques et de formation traitant des questions de développement	Monsieur	<b>Caron</b>	Patrick	CIRAD - Président du Groupe d'experts de haut niveau (HLPE) du Comité des Nations Unies sur la Sécurité Alimentaire Mondiale (CSA)	CIRAD	X
Collège d'organismes universitaires scientifiques et de formation traitant des questions de développement	Madame	<b>Cormier-Salem</b>	Marie Christine	Directrice de recherche	IRD	X
Collège d'organismes universitaires scientifiques et de formation traitant des questions de développement	Madame	<b>Le Naelou</b>	Anne	Directrice	Institut d'Etude du Développement Economique et Social (IEDES)- Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	X
Collège des acteurs économiques intervenant dans le champ du développement et de la solidarité internationale	Monsieur	<b>Bailly</b>	Frédéric	Directeur du pôle de solidarité internationale	Groupe SOS	X
Collège des acteurs économiques intervenant dans le champ du développement et de la solidarité internationale	Madame	<b>Brochard</b>	Mathilde	Chargée de plaidoyer	PFCE	X (suppléante)
Collège des acteurs économiques intervenant dans le champ du développement et de la solidarité internationale	Monsieur	<b>Langendorff</b>	Cyrille	directeur des affaires internationales	Crédit Coopératif	X (suppléant)
Collège des acteurs économiques intervenant dans le champ du développement et de la solidarité internationale	Madame	<b>Parriaux</b>	Sylvaine	DGA	ADMICAL	X (Suppléante)
Collège des organisations d'employeurs	Monsieur	<b>Bies Père</b>	Henri	Président	FNSEA	X (suppléant)
Collège des organisations d'employeurs	Madame	<b>Tison</b>	Stéphanie	Directrice adjointe Internationale	MEDEF	X (suppléante)
Collège des organisations d'employeurs	Madame	<b>Valade</b>	Hélène	Directrice DD Suez Environnement	VP Collège des Directeurs du Développement Durable	X
Collège des organisations syndicales des salariés	Madame	<b>Houlmann</b>	Catherine	Secrétaire national à l'Europe et l'international	CFE-CGC	X
Collège des organisations syndicales des salariés	Monsieur	<b>Reau</b>	Philippe	Chargée de Coopération Internationale - Institut Belleville	CFDT	X (suppléant)
Collège des organisations syndicales des salariés	Madame	<b>Thomas</b>	Andrée	Secrétaire confédérale chargée du secteur Europe Interntional	Force Ouvrière	X
Collège des personnalités étrangères	Monsieur	<b>Akouété</b>	Adrien	collège international	Syndicaliste, TOGO	X
Collège des personnalités étrangères	Madame	<b>Andela</b>	Christine	collège international	COSADER and National Alliance against Hunger, CAMEROUN	X
Collège des personnalités étrangères	Monsieur	<b>Arellano</b>	Rolando	collège international	Entrepreneur, Pérou	X
Collège des personnalités étrangères	Madame	<b>Harris White</b>	Barbara	collège international	Chercheuse, UK	X
Collège des personnalités étrangères	Madame	<b>Ndiaye Ba</b>	Soukeyna	Sénégal	Entrepreneuse, Sénégal	X
Collège des personnalités étrangères	Madame	<b>Soukri Chérif</b>	Olfa	Collège international	Députée Tunisie	X

	M/Mme	Nom	Prénom	Titre	Organisation	Participation
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères	Monsieur	<b>Bili</b>	Laurent	Directeur général	MEAE	X
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères	Madame	<b>Boillon</b>	Anne	Directrice de cabinet Secrétaire d'Etat	MEAE	X (observateur)
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères	Madame	<b>Bouvier</b>	Maele	Chargée de mission	MEAE / Secrétariat du CNDSI	X
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères	Madame	<b>Claverie</b>	Elisabeth	DDD adjointe	MEAE	X
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères	Monsieur	<b>Crépin</b>	Xavier	Délégué adjoint	MEAE /Secrétariat du CNDSI	X
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères	Monsieur	<b>Darviot</b>	Pierre- Antonin	DGM/DEV	MEAE	X (observateur)
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères	Madame	<b>De Lucca</b>	Laura	DGM/DEV	MEAE	X (observateur)
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères	Monsieur	<b>Dharmadhikary</b>	Jay	CAB Ministre	MEAE	X (observateur)
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères	Monsieur	<b>Edris</b>	Nikjooy	DGM GOUV	MEAE	X (observateur)
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères	Madame	<b>Jouanneau</b>	Anne Sophie	Cheffe de pole Volontariat	MEAE	X (observateur)
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères	Madame	<b>Lisa</b>	Casmajou	DAECT	MEAE	X (observateur)
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères	Monsieur	<b>Pierre</b>	Cyrille	DGM DDD	MEAE	X (intervenant)
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères	Monsieur	<b>Puaisis-Jauvin</b>	Emmanuel	Directeur général adjoint	DGM	X
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères	Madame	<b>Stilo</b>	Johanna	DGM DEV	MEAE	X (observateur)
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères	Monsieur	<b>Tallon</b>	Eric	Chargé de mission DGM	DGM	X (observateur)
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères	Monsieur	<b>Tarran</b>	Michel	Délégué	MEAE /Secrétariat du CNDSI	X
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères	Madame	<b>Van Rossum</b>	Geneviève	Ambassadrice RSE	MEAE	X (observateur)
Agence Française de Développement	Monsieur	<b>Pellet</b>	Jérémie	Directeur général délégué	AFD	X
Agence Française de Développement	Monsieur	<b>Melonio</b>	Thomas	Directeur du Département des Partenariats		X (observateur)
Agence Française de Développement	Madame	<b>Rivière</b>	Françoise	Direction de la Stratégie, des Partenariats et de la Communication (SPC)	AFD	X (observateur)
Agence Française de Développement	Monsieur	<b>Salignon</b>	Pierre	Division du partenariat avec les ONG	AFD	X (observateur)
Direction générale du Trésor	Monsieur	<b>Gaudin</b>	Pierre	Sous-direction des affaires financières multilatérales et du développement- MULTIFIN	Direction générale du Trésor	X
Direction générale du Trésor	Madame	<b>Thezenas</b>	Dalcie	Sous-direction des affaires financières multilatérales et du développement- MULTIFIN	Direction générale du Trésor	X (observateur)

	M/Mme	Nom	Prénom	Titre	Organisation	Participation
Ministère de l'Intérieur	Madame	<b>Pouligo</b>	Anne-Florence		Service de la stratégie et des affaires internationales, DGEF	X (observateur)
France Stratégie	Madame	<b>Mesqui</b>	Bérangère	Directrice du Département Développement Durable et Numérique	France Stratégie	X (observateur)
Ministère de la transition écologique et solidaire	Monsieur	<b>Bernardon</b>	Stéphane	CGDD	Ministère de la transition écologique et solidaire (MTES)	X (observateur)
Ministère de la transition écologique et solidaire	Madame	<b>Croguennec</b>	Stéphanie	Sous-directrice changement climatique et dév. durable	MTES	X (observateur)
Ministère de la transition écologique et solidaire	Madame	<b>Monnoyer Smith</b>	Laurence	Déléguée interministérielle pour le développement durable	MTES	X (intervenant)
Ministère de l'Education Nationale	Monsieur	<b>Dujol</b>	Jean-Benoit		Déléguée interministériel pour la jeunesse	X (observateur)
Ministère de l'Education nationale	Madame	<b>Mangematin</b>	Virginia	Cheffe adjointe, Bureau des relations internationales	Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative	X (observateur)
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	Monsieur	<b>Hoffschir</b>	Didier		Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	X (observateur)